



Rencontres interprofessionnelles de Paris –

Acte I : Septembre 2015

Acte II : Octobre 2016

Introduction

Les rencontres

Historique

Porteur de projet : d'une association à un collectif

Public effectivement visé lors des rencontres

Enjeux

Thématiques

L'après rencontres

Les documents établis

Les décisions à prendre

Exploitation concrète des points abordés dans chaque thématique

La filière du livre, un modèle économique ?

Une régulation du marché pour lutter contre l'inévitable logique de concentration.

Un secteur éditorial très concentré et franco-français

Livre, démocratie et politiques publiques

Des bibliothèques aux médiathèques

Sauvegarder la diversité culturelle

Des tiers lieux d'intérêt général

Le livre et la lecture au cœur de nos métiers

La littérature est un acte de résistance qui naît d'une révolte de fournir toujours les preuves d'une certaine rentabilité comme seule raison d'être

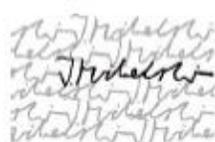
Un temps de lecture en diminution

La lecture à l'école, les livres reflètent-ils ses lecteurs potentiels ?

Nouvelles technologies

Comment les professionnels s'adaptent-ils aux nouvelles technologies ?

Mais des pratiques loin d'être ancrées dans des habitudes



Introduction

Les rencontres

Historique

- › Mai 2015 : premier groupe de travail préparatoire aux rencontres autour du livre et de la lecture
- › 27-28 Septembre 2015 : 75 professionnels du livre et de la lecture réunis au Centre national du livre et à l'Assemblée nationale à Paris.
- › Octobre 2016 : second groupe de travail pour sélectionner les projets communs

Porteur de projet : d'une association à un collectif

L'AILF est à l'initiative de cette rencontre qui se veut être un espace de réflexion et d'action collégial. Considérant que les enjeux du livre et de la lecture dépassent le simple niveau de la librairie, l'AILF a souhaité constituer un groupe de travail préparatoire aux rencontres constitué de partenaires comme l'Alliance internationale des éditeurs indépendants (AIEI), Scolibris – Livre solidaire, Bibliothèques sans frontières (BSF), l'Union fédérale d'Intervention des structures culturelles (UFISC), Opale – Culture et économie sociale et solidaire, la Fédération des travailleurs des Industries du Livre, du Papier et de la Communication Cgt – Filpac.

Public effectivement visé lors des rencontres

Plusieurs acteurs du livre étaient représentés, exerçant en France ou à l'étranger ; libraires éditeurs, bibliothécaires, représentants

d'institutions, d'associations, de collectifs, syndicats, écrivains, diffuseurs, lecteurs, journalistes, enseignants, chercheurs, responsables politiques.

Enjeux

Les enjeux dépassent le niveau d'intervention de chaque acteur de la chaîne du livre et doivent être entendus par les responsables politiques et le grand public.

L'enjeu est politique

Créer une synergie entre acteurs du livre et de la lecture à l'échelle internationale pour réfléchir ensemble aux enjeux communs

L'enjeu est interprofessionnel

Il vise une plus grande efficacité des acteurs face aux difficultés qu'ils rencontrent grâce à un système d'échange de bonnes pratiques.

L'enjeu est stratégique

De ces rencontres ont émergé des recommandations inspirées de recommandations portées par certains collectifs ou issues des échanges de ces deux journées.

Thématiques

Les professionnels ont pu confronter leurs points de vue à l'occasion de trois ateliers distincts : lien entre le livre et la lecture, modèle économique de la filière du livre, démocratie et politiques publiques. Les restitutions de ces ateliers ont élargi le débat à d'autres questionnements : concentration et mutualisation, environnement numérique, intérêt des collectifs et engagement des élus.

L'après – rencontres

Les documents établis

1. Un verbatim d'une soixantaine de pages
2. Une synthèse d'une vingtaine de pages
3. Les enregistrements audio des séquences en ateliers et des temps grands angles
4. Ce document de travail qui revient sur chacun des 4 thèmes principaux de ces deux journées d'échanges (le livre et la lecture au cœur de nos métiers, la filière du livre, un modèle économique ?, livre, démocratie et politiques publiques, nouvelles technologies) les points suivants :
 - ❖ Enjeux et problématiques
 - ❖ Recommandations
 - ❖ Outils /publications
 - ❖ Projets concrets à promouvoir
 - ❖ Idées à creuser

Les décisions à prendre

Réfléchir au sein du groupe de travail à l'usage des différentes parties : destinataires des *recommandations*, sites pouvant intégrer les *outils* et *projets*, usage des *problématiques* et *idées*.

« » **Communiqué de Christian Bruel éditeur et Jean Marie Ozanne Libraire, inscrit sur des sacs de caisse oxobiodégradables.**

*Pour que naisse un livre,
Il faut un créateur, et même plusieurs.
Mais combien faut-il d'hommes, et de
femmes pour le photograver, l'imprimer, le
relier, l'emballer, le protéger, le stocker, le
diffuser, l'acheminer, le gérer, le vendre, le
choisir, le prêter, le ranger, le présenter, le
raconter, le défendre, et l'aimer, comme vous
l'aimerez...peut-être?*

La filière du livre, un modèle économique ?



Enjeux et problématiques

Deux approches caractérisent la chaîne du livre. D'un côté le processus de production et de commercialisation du livre dans sa stricte dimension économique (auteur, agent, éditeur, imprimeur, diffuseur, distributeur, point de vente). De l'autre, un réseau de solidarité autour du livre perçu comme une œuvre de l'esprit et non comme un simple produit. Cette position insiste sur la finalité partagée par l'ensemble des acteurs de la chaîne du livre, à savoir la promotion du livre et de la lecture.

Une régulation du marché pour lutter contre l'inévitable logique de concentration

La régulation du prix du livre pose la librairie au cœur de la créativité de la chaîne du livre car elle permet au secteur industriel et économique de ne pas développer une situation de concurrence monopolistique. C'est ce qui rend possible la diversité éditoriale, la création de nouvelles maisons d'éditionⁱ, l'émergence de jeunes auteurs, un dense réseau de librairies. Il suffit de comparer

avec le secteur de la musique pour prendre conscience de l'impact de l'organisation de la chaîne du livre sur le soutien aux jeunes auteursⁱⁱ. Cela nécessite un accompagnement des pouvoirs publics auprès des professionnels du livre et à la lecture. Une loi dans ce sens régule le marché car elle ne considère pas le livre comme un produit marchand banalisé soumis aux seules exigences de rentabilité immédiateⁱⁱⁱ.

Un secteur éditorial très concentré et franco-français.

60 % du chiffre d'affaires des maisons d'édition françaises est drainé par les 20 premières maisons d'édition. Certaines maisons d'édition développent une péréquation pour que livres les mieux vendus financent les auteurs en devenir.

De son côté, le libraire est contraint de nager à contre-courant pour favoriser certains ouvrages difficiles à commercialiser^{iv}.

Le secteur le plus concentré concerne la distribution agrégée autour de 5 gros distributeurs qui tirent plus de bénéfices que les éditeurs de ce contexte^v.

L'édition française s'exporte très peu et principalement en direction des pays francophones du Nord^{vi}.



Recommandations

- Les États doivent encourager une loi permettant de réguler le prix du livre, garant de cette bibliodiversité. Le système le plus éco solidaire est le modèle québécois à travers la Loi 51 relative au « développement des entreprises dans le domaine du livre » qui permet aux « librairies agréées » de desservir les marchés publics de manière exclusive dans leur région.

Faute de régulation, le marché est déséquilibré et favorise les acteurs en situation de prédation économique. Plusieurs cas relatent des situations de concurrence déloyale en Afrique où des appels d'offre sont remportés par des organismes français subventionnés par l'État français, fragilisant d'autant les professionnels locaux.

- Le gouvernement français doit veiller à ce que les représentants de la République française à l'étranger (ambassades, établissements français à l'étranger, instituts français) prennent en compte la loi Lang qui régule le marché du livre en France et respecte les concepts sous-jacents à cette loi localement : respect de chaque acteur de la chaîne du livre et par voie de conséquence des relations interprofessionnelles.

- Sensibiliser les représentants politiques (État et collectivités territoriales) à ne pas encourager les dons de livres à l'étranger qui nécessitent une

autorisation écrite du Ministère de la Culture en France. En effet la pratique du don de livres dérégule les marchés à l'étranger.

- Accompagner des projets avec des modèles économiques alternatifs relevant de l'économie sociale et solidaire. En France, depuis 2014, une loi de développement de l'économie sociale et solidaire donne de nouveaux moyens de développement aux acteurs économiques de statut traditionnel. Elle défend plusieurs valeurs : autonomie vis-à-vis des pouvoirs publics, respect de la gouvernance démocratique, de la proximité et de la non-lucrativité. De nouveaux modèles de coopération comme les SCOP^{vii} et SCIC^{viii} fonctionnent sous forme de collèges partenariaux.

Les maux dont souffrent nos entreprises sont identiques à ceux qui frappent les autres secteurs d'activités : concentration capitalistique de l'activité au niveau mondial comme au niveau national, augmentation des marges des acteurs les plus importants, financiarisation des entreprises au détriment de l'investissement et du développement de l'activité, avec la valeur travail traitée comme variable d'ajustement.

Filpac CGT



Outils / publications

[Coéditions solidaires Nord- Sud](#)^{ix} permettant d'indexer le prix du livre sur le PIB pour prendre en compte la diversité des marchés.

[Loi 51 au Québec](#)

[Loi n° 81-766 du 10 août 1981](#) dite Loi Lang
[Pour une autre économie de l'art et de la culture](#), dirigé par Bruno Colin et Arthur Gautier, Érès, 2010
[Qui vend quoi ?](#), étude du MOTif, Observatoire du livre et de l'écrit, 2009.

[Le secteur du livre. Chiffres-clés 2013-2014](#), Ministère de la Culture et de la Communication, 2015.

[Enquête sur les frais d'approche](#) (prix du livre à l'international et taxations douanières), AILF, 2013.

[Le livre équitable : un réel enjeu pour demain](#), conclusions de l'atelier 5 des Assises de l'AIEI.

[Rapport parlementaire d'Hervé Gaymard sur la situation du livre](#), 2009.

André Schiffrin, [L'Édition sans éditeurs](#), aux éditions La Fabrique, 1999.

Frédéric Martel, [Mainstream. Enquête sur la guerre globale de la culture et des médias](#), Flammarion, 2011.



Projets concrets à promouvoir

Projets itinérants autour du livre et de la lecture

[Bibliothèques dans les entreprises au Maroc](#)

[Chèques livres financés par les mécènes pour permettre aux enfants d'acheter des livres en librairie au Maroc](#)

[Van du livre en Australie](#)

[Caravane du Livre et de la lecture en Afrique subsaharienne](#)

[Exemples de mutualisations : Fontaine O livres | Libraires du Sud](#) | etc.

Communiquer sur les fondamentaux du métier de libraire

[Charte du libraire francophone – AILF](#) ^x



Idées à creuser entre professionnels

- Évaluer la faisabilité d'un comptoir coopératif de distribution, sorte d'entreprise à lucrativité limitée qui pourrait bénéficier de subventions pour rééquilibrer ce secteur. L'idée étant d'étendre la logique de la plateforme Prisme, outil de mutualisation du transport, à la distribution des petites maisons d'édition^{xi}

[Avant-projet FILPAC intégrant acteurs de la chaîne du livre et représentants des pouvoirs publics notamment en lien avec l'économie sociale et solidaire](#)

- S'organiser localement entre professionnels pour porter une parole commune auprès des pouvoirs publics locaux notamment sur l'intérêt

d'une politique nationale du livre et de la lecture

Historique des actions du **syndicat des importateurs libraires du Liban** ayant obtenu l'abolition de la TVA et de la taxe douanière sur les livres, produits culturels et jeux importés au Liban.

- L'ensemble des professionnels doit porter des projets de loi et organiser une consultation autour d'une loi régulant le marché du livre.

Témoignage du **collectif d'éditeurs chiliens** ayant défendu un projet de loi auprès du gouvernement et qui, associés à des professionnels péruviens, ont créé un fonds d'aide à la coédition Chili-Pérou.

Témoignage de membres du **Syndicat des libraires belges** ayant coordonné l'action interprofessionnelle sur un avant-projet de décret introduisant un prix unique du livre en Belgique francophone.

-Formaliser les relations commerciales entre libraires et éditeurs et réfléchir à des passerelles entre les accords obtenus par des libraires français et ceux pouvant être obtenus par leurs confrères à l'étranger

Voir avec les syndicats français SLF – FILPAC CGT et SNE

-Défendre le rôle social et politique de la librairie où des citoyens peuvent se rencontrer et partager des livres et un modèle de société plus humanisé dans l'intérêt de tous les petits acteurs de la chaîne du livre.

Faire des documents de communication expliquant que la librairie est un lieu de démocratie directe qui peut être reconnue et protégée par les pouvoirs publics car le livre ne doit pas être considéré comme une marchandise ordinaire^{xii}.

Communiqué ou visuel à réaliser avec les associations et syndicats de libraires et éditeurs en France et à l'étranger AILF – SLF – SLS – SLFB, AIEI, BSF...

- Valoriser aussi le marché francophone d'un point de vue financier et humain (plus de locuteurs en Afrique francophone qu'en France, initiatives *Hors les murs* exemplaires), afin de ne pas brandir systématiquement le modèle français.

Article de Pierre Astier pour secouer le monde francophone / Le Monde

Toute acquisition de livres pour le compte d'une institution doit être effectuée dans les librairies agréées de la région où est située l'institution. Non seulement cette clause concernant les achats institutionnels a changé radicalement les pratiques d'achat de livres au Québec, mais elle a également dicté les grandes lignes des pratiques commerciales des diffuseurs et distributeurs. Ainsi, un diffuseur – sauf les éditeurs-diffuseurs de manuels scolaires, les manuels scolaires n'étant pas assujettis à cette clause du Règlement – ne peut vendre un livre directement à une institution publique, que ce soit une école, une bibliothèque ou toute autre institution financée par l'État. Tout achat de la part de ces institutions doit être effectué dans une librairie agréée locale.

«» Loi sur le développement des entreprises québécoises dans le domaine du livre, communément appelé Loi sur le livre ou Loi 51, adoptée en 1981.

Livre, démocratie et politiques publiques



Enjeux et problématiques

Des bibliothèques aux médiathèques

De plus en plus de lieux de lecture publique se transforment en mégastores de consommation culturelle au sein desquels les livres sont noyés au milieu d'autres médias (ordinateurs, films, etc.). Les personnes qui travaillent dans ces espaces semblent être les seules à se soucier de la situation et sont en souffrance car on leur fait comprendre que le livre n'est plus leur cœur de métier. On virtualise ces espaces : séances d'animation, jeux vidéo pour faire venir du public au nom de la réduction de la fracture numérique. Les responsables politiques locaux sont peu sollicités sur ces questions.

Sauvegarder la diversité culturelle

Le maintien de la diversité de choix en bibliothèque est politique. Il est important de continuer de veiller au pluralisme dans les lieux de lecture publique qui sont des espaces de construction de l'individu et du citoyen. Les médiathèques constituent un enjeu de démocratie, de partage, d'ouverture vers l'autre, de respect des droits culturels. Le pluralisme de

choix implique l'acceptation de la singularité, permet de « faire sortir le livre de son ghetto » et de ne pas cantonner les livres dits « difficiles d'accès » au centre-ville.

La liberté d'expression et de création est en effet indispensable au développement de la pensée et à la tenue d'une vie démocratique.

Défendre l'indépendance et la biblio diversité, c'est défendre le développement durable.

Des tiers lieux d'intérêt général

Il est donc primordial de ne pas imposer la logique de marché aux bibliothèques et médiathèques pour ne pas s'orienter vers un appauvrissement intellectuel, culturel et économique. Les bibliothèques et les librairies sont des lieux de résistance car les tendances de société ont des effets destructeurs sur la culture et sur l'exercice de la liberté de penser.

Par ailleurs, si on va vers la simplification, on s'oriente également vers un appauvrissement de la vie économique de l'ensemble des acteurs de la chaîne du livre. Et les bibliothécaires auront plus de mal à transmettre le goût de la lecture si leurs rayons sont achalandés de livres « imposés ».

De la même manière, pour le libraire à l'étranger, il est important d'équilibrer la production francophone locale et la production française. Sans cela, les auteurs francophones continueront de dépendre des éditeurs français et donc de l'économie française alors que l'édition locale et l'auto édition existent. Un libraire qui équilibre son fonds de cette manière adopte une démarche

politique et militante pour lutter contre une forme de domination de la pensée.



Recommandations

- L'ensemble des responsables politiques doivent valoriser les droits culturels et la diversité culturelle. Seule la diversité est garante d'un espace démocratique. Ce postulat implique que les élus politiques francophones conçoivent et appliquent des politiques publiques culturelles. L'absence de politique de livre qui se concrétise entre autre par l'absence de bibliothèque municipale dans les capitales comme à N'Djamena (Tchad) maintient la population, déjà fortement analphabète, dans l'obscurantisme.

- Les collectivités territoriales doivent réfléchir à l'impact de la loi européenne prônant la libre concurrence sur les politiques culturelles de proximité. Il s'agit d'un vrai sujet politique qui remet en cause le partenariat entre librairies/acteurs culturels et collectivités territoriales. L'arrivée des accords commerciaux du TTIP montre à quel point la vigilance est de mise.

- Promouvoir au nom de la diversité culturelle une Loi du type Loi 51 (Québec) imposant au « libraire agréé » de disposer d'un tiers de titres d'éditeurs

québécois (sachant que la production française représente 90 % de la production francophone).

- Maintenir la diversité de choix en bibliothèque, c'est maintenir le panier moyen d'achat alors qu'il est en chute de 20 % ce qui impacte directement les livres et les auteurs les plus singuliers.

- Orienter les États de langue française vers une logique de « littérature en langue française » pour encourager les efforts des professionnels du livre francophone (auteurs, éditeurs, libraires).



Outils / publications

Collectes raisonnés qui réapprovisionnent les fonds des bibliothèques scolaires grâce à des partenariats locaux

Caravane des bibliothèques en Côte d'Ivoire réalisée entre l'association des libraires de Côte d'Ivoire et l'association des femmes chefs d'établissements de Côte d'Ivoire.

Textes fondateurs favorisant la diversité culturelle

[Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, UNESCO, 2005](#)

Sélections bibliographiques

[Revue Takam Tikou](#)

[Action publique et économie solidaire. Une perspective internationale](#). Sous la direction de Jean-Louis Laville et al. Érès, 2005

[Manifeste L'art est public^{xiii}](#). Manifeste pour une autre économie de l'Art et de la Culture. UFISC

[L'Art est public, mobilisation pour une politique culturelle réinventée](#), plaidoyer collectif, UFISC.

[Plaidoyer de Dakar](#), AIEI, AILF, Afrilivres, 2014.

[Déclaration internationale des éditeurs indépendants](#), AIEI, 2014.

[80 recommandations & outils en faveur de la bibliodiversité](#), AIEI, 2014.



Projets concrets à promouvoir

Valoriser des auteurs peu connus lors de certaines manifestations

[Festival en Suisse italienne invitant des auteurs francophones](#)

Collectif Stop Tafta



Idées à creuser entre professionnels

Ouvrir les manuels scolaires aux récits et mythes francophones

Voir avec le groupe éducation du SNE comment favoriser l'ouverture culturelle et la découverte d'auteurs étrangers.

Interpeller les organisateurs de salons (Genève, Bruxelles, Paris, etc...) sur la nécessaire promotion des coéditions et sur la valorisation des productions francophones pour valoriser aussi des auteurs peu connus.

L'édition en langues locales et nationales est marginalisée, alors qu'elle joue un rôle essentiel dans l'éducation et le développement social durable. Nous devons en faire un levier pour favoriser la transmission des savoirs et l'émancipation, et faire en sorte que chaque peuple puisse accéder à la lecture dans sa propre langue.

«**» Déclaration internationale des éditeurs indépendants pour la protection et la promotion de la bibliodiversité – Alliance internationale des éditeurs indépendants - Cap 2014**

Le livre et la lecture au cœur de nos métiers



Enjeux et problématiques

La littérature est un acte de résistance qui naît d'une révolte de fournir toujours les preuves d'une certaine rentabilité comme seule raison d'être

La lecture permet à chacun de créer un espace imaginaire propre, tant dans les moments les plus difficiles que dans les moments les plus légers. Elle est structurante dans l'histoire de l'individu, constructive et émancipatrice lorsque le lecteur est libre de ses choix de lecture^{xiv}.

Le rôle des professionnels du livre et de la lecture est précisément d'offrir une promesse de rencontre et d'émerveillement en valorisant des ouvrages de littérature.

Il est important de laisser le lecteur (enfant ou adulte) libre de ses choix pour que la lecture soit un plaisir et pas une obligation^{xv}.

Dans un contexte de mondialisation et d'hégémonie de certaines cultures, les littératures

francophones font parties des ouvrages à promouvoir.

Un temps de lecture en diminution en France

Aujourd'hui, le temps de lecture s'est restreint au sein des ménages en France^{xvi} et *Internet n'a fait qu'accélérer ce processus* selon le sociologue Olivier Donnat^{xvii}.

Malgré la présence de bibliothèques dans toutes les écoles en France, le nombre de grands lecteurs a diminué et celui des lecteurs experts est resté le même.

Le grand oublié de l'histoire de la culture est le lecteur. L'Éducation nationale crée du lecteur. Néanmoins, après l'école, on ne s'intéresse plus au public, mais seulement au réseau de professionnels^{xviii}.

La lecture à l'école, les livres reflètent-ils ses lecteurs potentiels ?

Le langage du récit est constructeur de l'imaginaire. Les adultes ne pouvant pas entrer dans le monde de la lecture n'ont pas, pendant leur petite enfance, rencontré la langue du récit. Lire une histoire revient à parler différemment à un enfant et à l'amener à se projeter différemment dans l'espace et le temps^{xix}.

L'écrit n'est pas le redoublement de la parole. Apprendre à écrire c'est prendre du sens dans des

circonstances de production des livres. Un être lecteur est un sujet culturel et doit être pris en compte comme tel dès l'école^{xx}.

Comment rendre la lecture attractive ? Comment faire en sorte de diminuer le clivage entre professionnels du livre et de l'enseignement et lecteurs^{xxi} ?

Le livre a été pour nous une consolation face à la disparition de l'oralité, mais quel peut-être son rôle dans le monde qui vient ?^{xxii}



Recommandations

- Le livre est un espace de liberté au service de l'humain. Le livre et la lecture sont des fondamentaux pour la vie de la Cité à l'échelle nationale et internationale.

- La lecture répond à un projet politique qui doit être porté par le politique et par la société civile : professionnels du livre, enseignants, associations et responsables politiques doivent défendre le livre et la lecture en tant qu'acteurs de la société civile pour que la lecture devienne un projet de société car sans la lecture, les droits universels des citoyens ne peuvent être respectés.

- Le livre doit être considéré comme une compétence transversale à associer à d'autres secteurs comme le sport, le tourisme, la jeunesse

et la ville. Il est important d'être attentifs aux initiatives partant du terrain en les irrigant de financement.

- Les députés intéressés doivent travailler à la création d'une commission parlementaire sur une politique autour du livre et de la lecture avec une approche relevant des affaires culturelles, de l'éducation et de l'économie sociale et solidaire^{xxiii}.



Outils / publications

[Les français et la lecture](#), enquête du Centre national du Livre/Ipsos, 2015.

[Catalogue 100 titres pour 10 ans](#)/ AILF

[L'Europe en livres](#) /BIEF

[Manifeste pour les 'produits' de haute nécessité](#), Collectif, Galaade, 2009.

Neil Gaiman, [Pourquoi notre futur dépend des bibliothèques, de la lecture et de l'imagination](#), Au diable Vauvert, 2014

Virgile Starck, [Crépuscule des bibliothèques](#), Les Belles Lettres, 2015.

Yvonne Chenouf & Nathalie Bois, [Cahier d'écrits, cahier de vie : Toute la vie pour apprendre à lire, ça commence aujourd'hui](#),

Association française pour la lecture, 1999.

Alberto Manguel, [Une histoire de la lecture](#), Actes Sud, 2000.

[« Une leçon d'ignorance »](#), discours de Daniel Pennac, L'express, 2 avril 2013.
Serge Boimare, [Ces enfants empêchés de penser](#), Dunod, 2008.
Léo Campagne-Alavoine, [La littérature de jeunesse, un soutien à la parentalité ?](#), Érès, 2012.
[État des lieux de la traduction en Méditerranée](#), Sous la direction de Ghislaine Glasson-Deschaumes, Transeuropéennes/ Fondation Anna Lindh, 2012.
Michelle Petit, [Lire le monde : expériences de transmission culturelle aujourd'hui](#), Belin, 2014.



Projets concrets à promouvoir

Expériences ludiques autour de la lecture en milieu scolaire ou extra scolaire

Athlètes du livre à l'école (France)

Bataille du livre en librairie avec visites guidées en librairies pour des groupes d'enseignants (Suisse)

Prix littéraire pour les lycéens et lycéennes avec 40 auteurs et une « Quinzaine de la librairie » en Ile de France (France)

Adapter les contenus des ouvrages à la réalité des gens et commencer tôt cet apprentissage

Journaux muraux : projet de l'AFL (France)

Proposer des systèmes de bonification pour atteindre tous les publics

Chèques lire (France)

[Centre de ressources www.scolibris.fr](http://www.scolibris.fr)

[Outils des Caravanes du livre et de la lecture développés par l'AILF et Caravane des Bibliothèques xxiv](#)



Idées à creuser

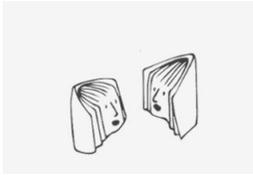
Les éditeurs doivent travailler à des thématiques plus en phases avec toutes les réalités des citoyens et ne doivent pas avoir peur de traiter de sujets plus délicats.

Recherche de fonds auprès de **mécènes locaux** pour financer les fonds des bibliothèques (Maroc)

Sortir **la librairie « sur le trottoir »** et « ailleurs » pour aller vers tous les publics et casser le côté sacralisé des librairies.

S'approcher de chercheurs pour creuser la question de la sociologie des acteurs du livre et de la lecture (auteurs, libraires, bibliothécaires...) éloignée de celle des lecteurs.

Nouvelles technologies



Enjeux et problématiques

Un nouveau rapport à la lecture se dessine

Ne raisonnons pas par rapport à un modèle dépassé. Le monde du livre a changé : Internet a apporté des bouleversements radicaux, tant au niveau de la façon de lire, de s'informer, de profiter en même temps de l'image et du texte qu'au niveau de la pensée qui s'est adaptée à ces nouveaux moyens de communiquer et qui permettent d'entremêler les points de vue, d'apporter des éclairages d'autres intervenants sur un sujet. **Est-ce que le livre reste au centre de notre réflexion ou bien est-ce que nous devons nous adapter à un monde qui change ?**

De plus en plus de jeunes lisent via les supports numériques. Une opportunité pour créer de nouveaux outils et de nouveaux supports ?

Mais des pratiques loin d'être ancrées dans des habitudes

L'accès aux outils technologiques est-il possible pour tous ? Un leurre du fait du coût des tablettes ou une opportunité du fait du faible coût de tirage numérique et donc du prix ?

En France, en 2015, seulement 18 % de la population âgée de plus de 15 ans déclare avoir lu tout ou partie d'un livre électronique. La demande reste assez limitée à des acheteurs de livres qui restent pour partie consommateurs de livre papier, il n'y a donc pas de réelle déperdition de lecteurs.

Lecteur ou consommateur ? La concurrence des plateformes telles qu'Amazon ont permis aux libraires de prendre conscience de ce qu'ils apportaient dans la relation au lecteur. Internet ne peut remplacer la découverte d'un livre dans les rayonnages d'une librairie ou sur les conseils du libraire.

Comment les professionnels s'adaptent-ils aux nouvelles technologies ?

Les bibliothèques se sont adaptées aux nouvelles technologies depuis les années 70 en numérisant leurs catalogues et en les rendant accessibles au public dans les années 90, faisant ainsi évoluer le métier de bibliothécaire en France.^{xxv}.

Quelle vision de la chaîne du livre ? Le fondateur d'Amazon expliquait ne s'intéresser qu'au lecteur et à l'auteur. Tous les intermédiaires sont amenés à disparaître selon sa vision. La désintermédiation est une réelle question aujourd'hui. L'avenir ne serait-il pas dans la rematérialisation locale ? Le numérique ne se

résume pas aux seuls e-books. Il comprend un certain nombre d'outils, tels que l'imprimerie numérique permettant de se différencier d'Amazon. Le numérique est capable de renouveler profondément le métier dans l'avenir.

Il est possible de créer humainement la dynamique d'Amazon. Les outils existent. Les logisticiens existent. Les acteurs locaux et les possibilités techniques et technologiques existent en France, mais est-ce que cela intéresse quelqu'un ? Est-ce qu'il existe une vraie solidarité ? Les intérêts sont-ils communs ?



Recommandations

Les pouvoirs publics doivent accompagner les libraires pour qui le chemin est plus fastidieux surtout à l'international car des difficultés techniques, juridiques liées à la complexité de l'extraterritorialité (maîtriser l'adresse IP et vérification de l'usage des cartes de crédits, droit d'auteurs hors zone euros) complexifient la vente de livres numériques.

Il faut veiller à ne pas déqualifier les métiers du livre et de la lecture et à préserver le sens donné à la lecture publique. Il ne faut pas mettre au même niveau le livre, la lecture et la vidéo et n'oublions pas le rôle essentiel de la lecture dans nos sociétés et de l'imagination libre.

Nous n'avons pas trouvé le modèle social adapté au numérique car le développement du numérique dans la société en France devrait faire évoluer les métiers et les emplois d'une manière qu'il est encore difficile de maîtriser.^{xxvi}.

Cela pose également la question de la transmission, de l'accompagnement de ces nouveaux métiers même si cette logique dépend d'une politique économique plus que d'un manque de formation.



Outils /publications

[Mangroov'](#) (plateforme d'échanges autour d'un commun-ressource alimentée par une communauté qui met en place une gouvernance pour la gérer et la protéger)

[Librel.be](#) (portail de fichiers numériques réalisé à la demande et avec l'aide du ministre de la culture belge).

[Labo numérique](#) (AIEI)

« [Notre cerveau à l'heure des nouvelles lectures](#) », billet d'Hubert Guillaud, Le Monde/Internet actu, 11 janvier 2013.

Vincent Demulière, [Inventer ensemble la librairie de demain, la librairie face à la dématérialisation du livre](#), Numeriklivres, 2011.
Serge Tisseron, [Rêver, fantasmer, virtualiser, du virtuel psychique au virtuel numérique](#), Dunod, 2012.

Fabrice Flipo, Marion Michot et Michelle Dobré, [La face cachée du numérique. L'impact environnemental des nouvelles technologies](#), L'échappée, 2013

Hartmut Rosa, [Accélération. Une critique sociale du temps](#), La Découverte, 2010.



Projets concrets à promouvoir

[BSF Campus](#) | [Librel](#) | [leslibraires.ca](#) | [Labo numérique de l'AIEI](#) | [Ideas box](#) | etc.



Idées à creuser

- Un système de Mook pour tous les acteurs de la chaîne du livre
- L'impression numérique, une nouvelle dynamique du livre par rapport à la concentration et la possibilité de diversifier l'offre grâce à de très petits tirages (5 à 10 exemplaires).
- On ne répondra aux défis du numérique que collectivement.

Bibliographie sélective

«» Manifeste "L'art est public" - porté par l'UFISC - organisations professionnelles du secteur artistique et culturel - Paris 2014^{xxvii}

«» Déclaration Universelle de l'Unesco sur la diversité culturelle –Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles – 2005.

«» Déclaration internationale des éditeurs indépendants pour la protection et la promotion de la biodiversité – Alliance internationale des éditeurs indépendants - Cap 2014

«» Recommandations de l'association internationale des Libraires francophones aux Ministres de la Culture des 15 états ouest africains de la CEDEAO - Abidjan 2012

Manifeste pour les 'produits' de haute nécessité, signé par 9 intellectuels antillais, Le Monde, 16 février 2009.

Neil Gaiman, *Pourquoi notre futur dépend des bibliothèques, de la lecture et de l'imagination*, Au diable Vauvert, 2014
Virgile Starck, *Crépuscule des bibliothèques*, Les Belles Lettres, 2015.

Yvonne Chenouf & Nathalie Bois, *Cahier d'écrits, cahier de vie : Toute la vie pour apprendre à lire, ça commence aujourd'hui*, Association française pour la lecture, 1999.

Les français et la lecture, enquête du Centre national du Livre/Ipsos, 2015.

Qui vend quoi ? étude du MOTif, Observatoire du livre et de l'écrit, 2009.

Chiffres-clés du livre en Île-de-France, *étude du MOTif, Observatoire du livre et de l'écrit*, 2009.
Enquête sur les frais d'approche, AILE, 2013.

Pour une autre économie de l'art et de la culture, dirigé par Bruno Colin et Arthur Gautier, Érès, 2010
Action publique et économie solidaire. Une perspective internationale, Sous la direction de Jean-Louis Laville et al. Érès, 2005

Textes de loi : loi Lang sur le prix unique du livre (France), loi 51 (Québec).

Rapport parlementaire d'Hervé Gaymard sur la situation du livre, 2009

Alberto Manguel, *Une histoire de la lecture, Actes Sud*, 2000.

Michèle Gazier, *Le goût de la lecture, Mercure de France*, 2010.

Charles Dantzig, *Pourquoi lire*, Grasset, 2010.

Danièle Sallenave, « *Nous, on n'aime pas lire* », Gallimard, 2009.

Serge Boimare, *Ces enfants empêchés de penser*, Dunod, 2008.

Léo Campagne-Alavoine, *La littérature de jeunesse, un soutien à la parentalité ?*, Érès, 2012.
État des lieux de la traduction en Méditerranée, Sous la direction de Ghislaine Glasson-

Deschaumes, Transeuropéennes/Fondation Anna Lindh, 2012.

André Schiffrin, *L'Édition sans éditeurs*, aux éditions La Fabrique, 1999.

Frédéric Martel, *Mainstream. Enquête sur la guerre globale de la culture et des médias*, Flammarion, 2011.

Savoirs solidaires, Enjeux de la professionnalisation des filières du livre dans les pays Afrique-Caraïbes-Pacifique,

Actes du colloque de BSF, Scolibris, 2010.

« *Notre cerveau à l'heure des nouvelles lectures* », billet d'Hubert Guillaud, Le Monde/ Internet actu, 11 janvier 2013.

Vincent Demulière, *Inventer ensemble la librairie de demain, la librairie face à la dématérialisation du livre*, Numerik:ivres, 2011.

Serge Tisseron, *Rêver, fantasmer, virtualiser, du virtuel psychique au virtuel numérique*, Dunod, 2012.

Fabrice Flipo, Marion Michot et Michelle Dobré, *La face cachée du numérique. L'impact environnemental des nouvelles technologies*, L'échappée, 2013

Hartmut Rosa, *Accélération. Une critique sociale du temps*, La Découverte, 2010.

Roland Gori, *La dignité de penser, Les liens qui libèrent*, 2011.

André Schiffrin, *Le Contrôle de la parole*, aux éditions La Fabrique, 2005.

Dominique Méda, *La mystique de la croissance. Comment s'en libérer*, Flammarion, 2013.

Nuccio Ordine, *L'utilité de l'inutile*, Les Belles Lettres, 2013.

Carl Honoré, *L'éloge de la lenteur*, Marabout, 2013.

Jean Louis Laville & Christian Hoarau, *La gouvernance des associations*, Érès, 2013.

Henri Rouillé d'Orfeuil, *La diplomatie non gouvernementale*, Coédition l'Atelier/ECLM, 2006.

Citations / slogans choisis

Bien peu d'objets symbolisent, à ce point, l'état d'avancée d'une civilisation, la capacité d'émancipation des hommes et des femmes qui la composent, l'état de sa démocratie, de sa culture. Le livre représente cet objet, pas un média éphémère, ni un support de communication, mais bel et bien le support de la pensée humaine, des plus sombres aux plus enthousiasmantes.

«» FILPAC CGT filières du livre

Le livre n'est pas une marchandise comme les autres, il s'agit d'un produit culturel, outil d'apprentissage, d'éveil, d'évasion et d'imagination et de construction de la pensée. A ce titre, il peut être reconnu comme un bien de première nécessité

afin de faciliter sa libre circulation principalement quand la demande en livres ne peut être satisfaite par la production locale.

«» Recommandations de l'association internationale des Libraires francophones aux Ministres de la Culture des 15 états ouest africains de la CEDEAO - Abidjan 2012

La diversité culturelle, terreau de l'échange, de l'innovation et de la création, est « pour le genre humain, aussi nécessaire qu'est la biodiversité dans l'ordre du vivant ».

«» Déclaration universelle de l'Unesco sur la diversité culturelle - Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles 2005

La culture n'est pas une, figée, sanctuarisée mais plurielle, diverse, mouvante, toujours en réinvention.

Nous devons rompre avec des politiques publiques enfermées.

Nous devons rompre avec des politiques publiques enfermées entre les dogmes du marché concurrentiel et de l'académisme administré. La culture est avant tout une affaire de personne, de dignité et d'humanité.

Nous ne sommes plus sur des processus descendants décrétés au seul niveau de l'Etat et de l'Europe, mais bien dans des constructions politiques émancipées à partir de territoires qui doivent se relier pour faire politique publique de la culture ensemble. Les projets artistiques, les créations, les engagements des artistes et des structures culturelles sont porteurs d'innovation, de vie, de liens - et parfois de rêves - sur les territoires

qu'ils animent. Ils participent de l'intérêt général par un maillage plus dense et plus cohérent du territoire. Ils offrent ainsi une alternative à l'extension exponentielle et non régulée du modèle dominant du vedettariat commercial et de la notoriété institutionnelle au sein duquel attention et richesses se concentrent sur un petit nombre d'artistes et de lieux.

«» Manifeste "L'art est public" - porté par l'UFISC - organisations professionnelles du secteur artistique et culturel - Paris 2014^{xxviii}

*Le contrôle de la pensée ne passe pas par la seule censure. Dans un contexte de sur-information, de concentration des médias et de standardisation des contenus, il est essentiel de veiller à ce que la liberté d'expression ne serve pas uniquement la voix des groupes ou des pouvoirs dominants. **Nous, éditeurs indépendants, défendons le Fair speech**, pour faire entendre la pluralité des voix garante de la biodiversité.*

***Les acteurs numériques en position hégémonique**, comme Amazon, Google ou Apple, ne doivent pas s'affranchir des lois et des réglementations fiscales en vigueur dans les pays. Nous appelons les pouvoirs publics et les organismes internationaux à faire des lois favorisant la biodiversité, pour que les éditeurs et les libraires puissent continuer à jouer leur rôle indispensable d'acteurs et médiateurs en faveur de la culture.*

«» Déclaration internationale des éditeurs indépendants pour la protection et la promotion de la biodiversité - Alliance internationale des éditeurs indépendants - Cap 2014

Soutenir la librairie indépendante de proximité, c'est appuyer la vitalité du tissu culturel local.

La librairie est l'ultime maillon d'une chaîne qui nécessite une approche à la fois culturelle et économique : valoriser un assortiment de qualité dans le respect de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles de l'Unesco tout en maintenant sa structure commerciale.

Pour combiner les deux approches,

-1/que les **appels d'offres publics** soient 1/ proposés en priorité aux libraires locaux, nationaux (et non à des revendeurs occasionnels non agréés ou à des grossistes, ou encore à des libraires installés à l'étranger) 2/accessibles aux librairies locales c'est-à-dire parcellisés afin que tous les libraires puissent y répondre

-2/que les **commanditaires institutionnels de ces appels d'offres se fondent sur des critères qualitatifs et non quantitatifs** pour disposer d'ouvrages de qualité conçus par des professionnels et ne résultant pas d'un photocopiage –proche du « pillage ».

-3/d'accepter en conséquence l'implication des frais de transport et autres frais d'approche ainsi que la rémunération de l'ensemble des acteurs de la chaîne du livre, dans le calcul du prix du livre.

«» Recommandations AILF - Abidjan 2012

Votre Libraire est plus qu'un marchand de livres.

Il s'engage à ...

Vous accueillir et à vous écouter,

Vous offrir son attention et son temps

Vous aider par ses conseils, ses compétences, et ses connaissances,

A rechercher et commander tout livre disponible

Défendre la subjectivité de ses choix

Vous étonner par la diversité de son stock

Faire de sa librairie un lieu d'échanges, de rencontres, de circulation des savoirs et des émotions

Vous orienter si nécessaire vers d'autres librairies

Et tout cela est compris dans le prix du livre !

«» Communiqué de l'Association suisse des Libraires de langue française -à communiquer en librairie

Liste des participants aux rencontres de septembre 2015

Francois Annycke / Organisateur événementiel, Antoine Fron / Libraire, Daniel Gauttier / Libraire - GECLA, Florence Gilard / LECTRICE-formatrice - structures de la petite enfance, Philippe Goffe / Libraire, Yves Guillet / Libraire, Alain Hayot / Sociologue - Délégué national du Pcf à la culture, Clémence Hedde / Alliance internationale des éditeurs indépendants, Yvon Huet / Rédacteur à Vie Nouvelle, Olivier Aristide / DG Centrale de l'Edition, Laura Aufrère / Chargée de mission - UFISC, Laurent Awono / Editeur, Thierry Bayle / Chargé de mission pour le livre à l'international et dans les DOM-TOM au SLL - Ministère de la Culture, Jacques Bernard / Libraire, Jean-Guy Boin / BIEF, Lise Bourquin Mercadé / Editrice, Marie-Pierre Boursier / Coordinatrice du secteur culture du Pcf, Romain Boutinon / Consultant en communication, Ghislaine Brault-Molas / Editeur, Geneviève Brisac / Écrivain, Laurent Catach / Consultant en édition numérique, Mehdi Chalmers / Libraire, Yann Chapin / Fontaine O livres, Yvanne Chenouf / Retraitée (enseignante),

Michel Choueiri / Libraire, Patricia Coler / Déléguée de réseau -UFISC, Gilles Colleu / Editeur, Marion Craheix / Editrice, Aurélie Dalmar / Libraire, Agnès Debiage / Libraire, Antonio Delgado / Expert économique - APEX-ISAST, Vincent Demuliere / Conseil en édition numérique et Librairie, Nicolas Devers-Dreyfus / Collectif culture PCF, Cécile Douste / Responsable Transport - Centrale de l'Edition, Sylviane Friederich / Libraire - présidente de l'AILF, Laurence Hugues / Directrice de l'Alliance des éditeurs indépendants, Loubna Joheir Fawaz / Libraire, Sylvie Labas/ Libraire, Jérémy Lachal / Directeur - Bibliothèques Sans Frontières, Aurélie Latchimy / Coordination internationale - CNL, Pascal Lefebvre / Responsable syndical, Isabelle Lemarchand / Libraire, Philippe Magnani / Coopérative d'accompagnement au développement de la petite édition indépendante, Anne Mangeant / Libraire, Marie Marchal/ Indépendante des métiers de l'édition, Stéphane Marill / Editrice, Valérie Merville / Bibliothécaire, Sylvie Meyer Dreux /Retraitée Education nationale, Vincent Monadé / Président du Centre national du livre, Pierre Myszkowski / Responsable formation, Wilfried N'Sonde /Ecrivain, Marius Ngartara Ngaryengue / Libraire, Clarisse Normand / Journaliste, Laurence Patrice / Responsable diffusion pour éditeur indépendant - Membre du Collectif Livres PCFF, Xavier Person / Chef du service livre - région Ile-de-France, Marc Peyrade / Secrétaire général Filpac Cgt, Sonia Pignot / Maire Adjointe ville de St Denis, Elodie Plotton / Editrice coordinatrice à Scolibris, Yacine Retnani / Libraire, Mariette Robbes / AILF, Henri Roffe / Diffuseur, Georges Said / Libraire, Anne-

Lise Schmitt Luniere /Coordinatrice de l'AILF, Ana Tognola / Co-directrice à la bibliothèque LivrEchange, Philippe Vallee / Président de La Réunion Des Livres, Simon Vialle / Coordination internationale au Centre national du livre, Rene Yedieti / Libraire, Aziza Yussuf / Lectrice, Henriette Zoughebi / Elue du Conseil régional Île-de-France, Sophie Hong / Libraire à Taïwan, Célestine Colombier / Librairie Folies d'Encre à Saint-Ouen (93), Claude Boyaval / Librairie Folies d'Encre à Saint-Ouen (93).

Notes

ⁱ La création de maisons d'édition en France par exemple est un facteur qui contribue à l'augmentation de 30 % du nombre de titres publiés. Toutefois on constate que le volume des ventes en 5 ans a baissé de 35 %. La moyenne est de 6000 exemplaires par titre en 2015 contre 10 000 en 2011. © Filpac-CGT

ⁱⁱ A titre de comparaison avec la musique, le ratio entre les têtes des ventes et les œuvres méconnues est de 90 % / 10 % alors qu'il est de 100 % / 0 % pour la musique. Les nouveaux musiciens ne peuvent plus entrer dans les maisons de disque. Ils doivent passer par des réseaux parallèles (internet, etc.). Cette tendance est – elle en ligne de mire pour le livre ?ⁱⁱ © Laurent CATACH, Consultant indépendant dans l'édition

ⁱⁱⁱ Le prix unique du livre doit permettre l'égalité des citoyens devant le livre, qui sera vendu au même prix sur tout le territoire national, le maintien d'un réseau décentralisé très dense de distribution, notamment dans les zones défavorisées, le soutien au pluralisme dans la création et l'édition en particulier pour les ouvrages difficiles © Déclaration du ministre de la Culture Jack Lang en 1981

^{iv} « Beaucoup de petits éditeurs se lancent peut-être sans mesurer la dimension de commercialisation » © Philippe Goffe, libraire en Belgique, administrateur de l'AILF

^v « La majeure partie du profit se réalise dans la distribution alors que la production ne représente que 10 % ». © Antonio Delgado, expert APEX-ISAST / Filpac CGT

^{vi} Sur les 8 % du CA des maisons d'édition française dévolu à l'international, Hachette en réalise une grande partie puisque 60 % de son chiffre d'affaires est réalisé à l'international © Antonio Delgado, expert APEX-ISAST / Filpac CGT

^{vii} SCOP : Sociétés coopératives ouvrières de production

^{viii} SCIC : Sociétés coopératives d'intérêt collectif

^{ix} Coéditions solidaires : système de péréquation financière qui permet de compenser le prix de vente du même livre vendu moins cher dans un pays au PIB plus faible. Ce système est mis en place par l'Alliance internationale des Editeurs indépendants. L'objectif final étant de faciliter la circulation des contenus et les échanges d'idées. Concrètement, cela permet de mutualiser les tâches et les coûts d'édition et d'impression et, ce faisant, de proposer des livres à prix juste à des publics plus larges. Le recours à des fonds d'aide à la coédition est nécessaire.

^x Cette charte proposée par l'AILF engage le libraire à respecter les critères préalables à sa reconnaissance par ses clients, ses partenaires et son environnement (professionnalisme de son équipe, offre et service de qualité, relations entre libraires et avec l'interprofession, etc).

^{xi} Cela permettra en outre de contrecarrer la rapidité d'Amazon qui pratique de la publicité mensongère sur la rapidité de ses envois annoncés à moins de 24 h. L'immédiateté s'impose comme modèle de consommation d'un produit.

^{xii} Concrètement, cette mesure pourrait passer par une exonération de baux de locaux commerciaux au bénéfice des librairies © Pascal Lefèvre, responsable syndical, FILPAC CGT

^{xiii} La mobilisation « L'Art est Public » du 29 février 2014 est portée par certaines organisations membres de l'UFISC qui regroupe 15 organisations et plus de 2 000 structures et équipes artistiques et culturelles dans le spectacle vivant. L'UFISC intervient dans plusieurs domaines : création et diffusion de spectacles ou d'événements, actions culturelles sur des territoires en relation directe avec les populations, création par l'artistique d'espaces publics et citoyens, transmission de savoir-faire et soutien au développement des pratiques amateurs.

^{xiv} © Daniel Gostain, instituteur « La promesse d'un e-mail ou d'un texto est souvent plus forte que celle d'un livre car ces modes de communication offrent un rapport instantané avec autrui ».

^{xv} © Sylviane Friederich, libraire « Certains parents se plaignent que leurs enfants lisent uniquement des bandes dessinées. Il est important d'expliquer à ces parents que l'essentiel est que leur enfant lise ».

^{xvi} « En 20 ans, le temps de lecture en France est passé de 7 à 5h20 au profit de l'écran du fait aussi de l'évolution des choix économiques et culturels des ménages ». Antonio Delgado, expert APEX-ISAST / Filpac CGT

^{xvii} Auteur des enquêtes sur les pratiques culturelles des français/ Ministère de la Culture en France.

^{xviii} © Vincent Monadé, directeur du Centre national du Livre
^{xix} Selon l'expérience d'une professionnelle intervenant dès la petite enfance, Nathalie Corceiro, lectrice formatrice

^{xx} © Yvonne Chenouf, chercheur

^{xxi} *De nombreux enfants ne se sentent pas confortés dans leur apprentissage car leurs enseignants ne vivent pas dans le même univers. Ne sommes-nous pas confrontés au même problème dans les librairies et les bibliothèques ?* © Daniel Gostain, enseignant.

^{xxii} © Henri Roffe, diffuseur

^{xxiii} © Fanélie Carrey Conte, députée spécialisée sur la Loi sur l'économie sociale et solidaire. Consciente que le cloisonnement entre les politiques publiques peut être très préjudiciable à l'avancement de certains dossiers, Fanélie Carrey Conte serait intéressée à participer à une commission transversale.

^{xxiv} Caravane des bibliothèques 2014 – AILF / BSF. Cette opération a proposé un appel à don financier pour l'achat de livres par des bibliothèques africaines dans des librairies africaines. Lancé par l'Association internationale des Libraires francophones (AILF), il a été relayé et soutenu par Bibliothèques sans Frontières (BSF), Scolibris et le Syndicat de la Librairie française (SLF). Portée par 7 libraires de l'AILF d'une dizaine de pays d'Afrique subsaharienne, il s'agissait de permettre aux bibliothécaires et libraires locaux d'être acteurs des choix de livres dans le cadre des acquisitions publiques.

^{xxv} Avec l'aide du ministère de la Culture, 73 % des bibliothèques offrent un accès internet au public, 42 % des bibliothèques proposent une consultation de leur catalogue en ligne et 15 % permettent les réservations de documents à distance © Chiffres communiqués par Valérie Merville, bibliothécaire

^{xxvi} © Marc Peyrade, secrétaire général de la FILPAC CGT

^{xxvii} *La mobilisation « l'Art est Public » du 29 février 2014 est portée par les organisations membres L'UFISC suivantes : Actes'If, CD1D, le CITI, la FRAAP, la FSJ, la FFEC, la Fédération Nationale des Arts de la Rue, la Fédurok, le Chaînon/ FNTAV, le RIF, le SMA, le SYNAVI, THEMMA, Zone Franche. L'UFISC regroupe 15 organisations représentant elles-mêmes plus de 2 000 structures et équipes artistiques et culturelles dans le spectacle vivant, développant et conjuguant une pluralité d'activités et de projets : création et diffusion de spectacles ou d'événements, actions culturelles sur des territoires en relation directe avec les populations, création par l'artistique d'espaces publics et citoyens, transmission de savoir-faire et soutiens au développement des pratiques amateur.*